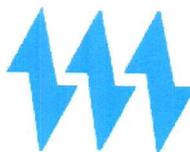


SOMELEC

Date : 27-10-2023

Page : 1/1

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
 SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
 siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
 Ksar - Nouakchott- Mauritanie
 BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95
 R.C.:N°35699/NIF 30500075
 E-mail:somelec@somelec.mr

**Affichage N°****4508****Travaux des génies
civils****DA N° 19-DCAMG/DMG/SGPR du
10/10/2023****Date d'ouverture : Lundi 06 Novembre 2023 à 12:00****Objet : Appel d'offres****Description : Construction et élévation des parties du mur de la clôture + Fourniture et pose des
chambres en bois**

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantité
1	Chambre en bois	U		3
2	Elévation des parties du mur de clôture	U		3
3	Réparation de la porte d'entrée	U		1
NB : - La visite du lieu est obligatoire. - Voir le cahier des charges ci-joint				

votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de travaux : **Parc automobile**
- 4) **Délai de execution : 15 jours**

- o le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC (DAA)
- o Votre offre doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >>
- o IL est exigé de présenter une fiche technique ou une catalogue pour les produits/services proposés
Les offres doivent être présentées au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Lundi 06 Novembre 2023 à 12:00 où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.
- o le soumissionnaire doit, sous peine de rejet, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé.
- o la SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- o la SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item.
- o Tout fournisseur n'ayant pas fourni au service des achats un dossier complet comprenant le n° de son registre de commerce (RC), son Code contribuable, son Numero d'Identification Fiscale (NIF) et son compte bancaire ne pourra pas participer à la soumission et son offre sera rejetée.

Directeur Central Approvisionnements et Moyens Généraux
 Mohamed El Moctar Mohamed Mahmoud *P. i*

[Signature] *27/10/23*

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



1. Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie Société Mauritanienne d'Electricité



La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) lance une consultation pour la réalisation des travaux de construction, élévation des parties de mur de la clôture, fourniture et pose de trois chambres en bois au profit du Parc de la DMG situé au poteau trois.

A ce titre, nous invitons les entreprises intéressées, pouvant justifier d'une expérience similaire avérée et dument authentifiée dans le domaine, à soumettre une proposition technique et financière pour la réalisation des prestations définies ci – après.

Cette proposition servira de base à une éventuelle passation de commande de la part de la SOMELEC.

A : Dosages

Les dosages à appliquer seront les suivants :

- Béton de propreté : 200 kg/m³
- Béton armés de fondation : 350 kg/m³
- Mortier pour maçonnerie : 300kg/m³
- Mortier pour enduits : 400 kg/m³

. Fondations

Elles auront une profondeur d'au moins un mètre. Cette profondeur peut être réduite lorsque le mur est construit sur un terrain rocheux. Par contre si la consistance du terrain l'exige, des dispositions convenables seront prises pour assurer la stabilité de l'ouvrage.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be a stylized 'A' or similar character.

Maçonnerie et enduit :

Maçonnerie en fondation (Soubassements)

Les soubassements seront en agglos de 20x20x40 pleins maçonnés suivant les règles de l'art. Il est strictement prohibé l'emploi des agglos creux replis à la place d'agglos pleins.

Maçonnerie en élévation

Les agglomérés de béton non armé seront fabriqués mécaniquement par vibro- pondeuse et obligatoirement vibrés. Ils seront maintenus sous abris couverts régulièrement arrosés deux fois par jour. Le temps de séchage et la fréquence d'arrosage pourront être augmentés par l'entrepreneur à la demande du maître d'œuvre.

Les agglomérés devront être suffisamment secs avant leur livraison sur le chantier.

Les blocs de béton seront exempts de tous défauts fissures déformations ou arrachements le cas échéant les éléments concernés devront être retirés du chantier. Les caractéristiques des blocs seront les suivantes :

- La résistance à l'écrasement des blocs de béton ne sera pas inférieure à 4MPa ;
- La porosité ne dépassera pas 15% ;
- La fiabilité doit être nulle ;
- Avec des agrégats courants, le dosage suivant donné à titre indicatif peut permettre d'atteindre les résistances requises : 350 kg de ciment, 800 litres de graviers et 400 litres de sable par m³ de béton cependant l'entrepreneur fera déterminer à sa charge le dosage définitif permettant d'atteindre la résistance exigée.

Dans le cas où les agglos seront achetés déjà confectionnés l'attributaire doit veiller à conserver le même fabricant afin de conserver les mêmes moules afin d'éviter une différence de dimensions qui pourront occasionner une surcharge d'enduit fissuration précoces.

Cet article concerne :

Les maçonneries de 20, 15 ,10

Enduits

Les enduits finis présenteront des surfaces régulières, soignées, planes exemptes de soufflure, cloque etc. Les arêtes et les joints seront nets, rectilignes sans écornures ni épaufrures.

Les angles saillants et rentrants seront traités au ciment pur et lissé à la cornière.

Les supports d'enduit ou de raccordement d'enduit auront une surface nette, propre, exempte d'impuretés pour assurer un accrochage et une adhérence parfaits.

Ils seront composés et exécutés comme suit :

1ère couche ou couche d'accrochage :

- Granulométrie de sable comprise entre 0,25 et 3,15 mm ;
- Dosage en ciment : 500 kg/m³ de sable ;
- Epaisseur 5 mm ;
- Surface rugueuse pour une bonne adhérence ; pas de taloche ni de surfaçage la couche doit couvrir tout le support et ne pas présenter de surcharge.

2ème couche : corps d'enduit ou couche intermédiaire

- Granulométrie continue du sable compris entre 0,1 et 3,5 mm ;
- Dosage en ciment : 400 kg/m³ de sable
- Epaisseur 10 mm ;
- Surface rugueuse obtenue par passage d'une règle, le lissage à la truelle est proscrit. Elle sera exécutée lorsque la première couche aura effectué une partie de son retrait et au plus tôt, après trois jours d'attente. Cette couche est exécutée pour répondre aux caractéristiques exigées pour l'enduit fini : rectitude, platitude des arêtes, gorges, arrondis etc. ...

3ème couche : couche de finition

- Sable compris entre 0,02 et 0,1mm riche en éléments fins ;
- Dosage en ciment 350 Kg / m³ de sable ;
- Epaisseur 5 mm.

Elle sera appliquée au plus tôt 10 jours après la couche intermédiaire, elle doit couvrir toute la surface sans présenter de surcharge. Cette couche ne doit en aucun cas servir à rétablir la platitude de l'enduit qui doit impérativement être obtenue à la 2ème couche.

Cet article concerne : les enduits intérieurs et horizontaux.

B : QUALIFICATION DE SOUMISSIONNER

L'offre doit comprendre les pièces administratives établies dans les formes réglementaires attestant la régularité de ces prestataires vis-à-vis de l'Administration.

Ces pièces dont la validité est de six (06) mois, sauf pour la Banque Centrale de Mauritanie (validité fixée à un (01) mois) sont les suivantes :

- Attestation délivrée par le Trésorier Général,
- Attestation délivrée par le Directeur Général des Impôts ;
- Attestation délivrée par le Directeur Général de la CNSS ;
- Attestation délivrée par le Directeur du Travail et de la Main d'œuvre ;

- Attestation délivrée par le Directeur de la Supervision bancaire à la BCM certifiant que l'intéressé ne figure pas sur la liste des contentieux et comptes gelés.

- Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur travaux de construction et élévation des murs le non fourniture de cette attestation qui approuve l'exécution est un motif du rejet du dossier.

Personnel

Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes :

<i>Nombre</i>	<i>Nom et prénoms</i>	<i>Affectation</i>	<i>Expérience globale en travaux (années)</i>	<i>Expérience dans des travaux similaires (Années)</i>
1		Technicien GC	3	2

Le Candidat doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience
Ingénieur génie civil sera permanent sur le site durant les travaux

Matériel

<i>Numéro</i>	<i>Type et caractéristiques du matériel</i>	<i>Nombre minimum requis</i>
<u>1</u>	Bétonnière	1
2	lot de matériel,	1

Le Candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé.
l'échafaudage sera sur le site obligatoirement

NB : Le personnel et le matériel proposés feront l'objet d'une réception au démarrage des travaux.

Il reste entendu que, pour le personnel, aucune substitution d'un membre du personnel-clé ne serait admise sans l'autorisation préalable de la SOMELEC après proposition de profils équivalents **ou** supérieurs.

Le non fourniture d'attestation de visite de lieu signer par DMG est un motif du rejet du dossier. La visite sera effectuée dans le dernier jour (avant la pose du dossier) à 10h :00

D : DUREE DES TRAVAUX 15 jours